



BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DEMARCHES DU QUOTIDIEN ?

LA PSAD PARTICIPE AUX FRAIS !

La Participation aux Services d'Aide à Domicile (PSAD) vous permet de bénéficier d'une aide financière pour des prestations d'accompagnement à domicile, telles que...



L'assistance informatique à domicile

- Aide à l'utilisation d'un ordinateur, tablette ou smartphone
- Accompagnement pour vos démarches en ligne (impôts, CAF, retraite...)
- Installation et prise en main d'outils numériques



L'assistance administrative à domicile

- Aide à la rédaction de courriers ou formulaires
- Classement et organisation de documents
- Accompagnement dans vos démarches administratives



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

- En complétant le formulaire disponible sur [Alpha Sierra](#)
- En transmettant le dossier au [Correspondant Social Régional](#) de votre CLAS, avec les justificatifs (situation familiale et revenus une seule fois dans l'année, puis uniquement les dépenses de service à domicile).



BESOIN D'AIDE ?

- Un interlocuteur pour vous accompagner : <https://www.alpha-sierra.org/brochures-et-formulaires/annuaires-et-contacts>
- Consultez le guide des prestations sociales individuelles de la DGAC : <https://www.alpha-sierra.org/prestations-daction-sociale/le-guide-des-prestations-sociales-individuelles-de-la-dgac>

